



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Castelnaud d'Aude, le 22 février 2023

Compte rendu conseil municipal du 22 février 2023

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Beatrice

Absent excusé : COMBES Célia, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, MERLOS Jean-Joseph,

Secrétaire de séance : ALI Agnès

1. Subvention nature et magie verte :

Lecture du courrier de la présidente Mme SERRANO qui demande que l'association soit subventionnée.

La subvention sera déterminée au vote du budget.

Délibération : pour 7 contre 0 abstention 0

2. Mise à jour PCS :(plan communal de sauvegarde)

Modification de l'organigramme, constitution de la cellule de crise et de la liste de matériel à avoir.

3. Dommage chute d'arbre :

Chute d'un arbre sur la clôture de M. Thomas XICLUNA rendez vous le vendredi 3 mars pour expertise.

4. Menu repas du 14 juillet :

Reporté à la prochaine réunion du conseil, suite à un trop grand nombre d'absent.

5. Devis chauffage appartements :

Présentation des devis :

Ancienne poste 2700 € : accordé

Rue Font vieille 7600 € : il est décidé de remplacer les convecteurs.

6. Abondement au fonds de solidarité :

Le département vient en aide aux personnes en difficultés et demande à la Mairie d'abonder.

La Mairie demande au Département que lui soit communiqué les personnes en difficultés.

7. Prêt terrains agricoles :

Le bail étant à terme une nouvelle convention au profit de M. Benjamin IZARD va être établie.

8. Questions diverses :

- Etude d'une mise en place d'un service social
- Le CFA de Lezignan demande une subvention de 75€ (demande accordée)
- 1ere réunion sur le transfert de la compétence de l'eau et assainissement vers la CCRLCM. Un état (le plus complet possible) des lieux est à fournir. La Mairie souhaite rester en régie et conserver sa tarification.
- Des servitudes vont être réalisées pour les canalisations passant sur les terrains privés.
- Le fleurissement du village va être reconduit.
- M. PEDREGOSA signale que le chemin de Montbrun (au bois) est à recréer à sa place.
- L'achat d'un container pour stocker provisoirement les guirlandes de Noël est envisagé afin de libérer la salle des jeunes.
- Des panneaux d'avertissement vont être posés sur les containers du tri sélectif.

Prochain conseil le 22 mars 2023 à 18h00

La secrétaire de séance
Agnès ALI

Le Maire,
Gilles BARTHES